

Compte rendu de la séance du 28 novembre 2020

Monsieur le Maire propose de valider le compte-rendu de la séance de conseil municipal du 24 juillet 2020.

Adopté à l'unanimité.

◇ Monsieur le Maire propose de signer une convention avec le Conseil Départemental pour le déneigement des routes départementales sur la commune et de pouvoir la reconduire pour toute la durée du mandat. Elle sera signée annuellement par Mr le Maire.

Adopté à l'unanimité.

◇ Monsieur le Maire propose de signer une convention avec la commune de Bordes-Uchentein pour la mise à disposition du personnel administratif étant donné que Mme TAP Laëtitia est enceinte et débutera son congé maternité en décembre 2020 jusqu'en mai 2021. Mme Sarah CASTET prend le relais avec anticipation depuis le 23 novembre en binôme avec Mme TAP qui est actuellement en télétravail. Mme CASTET est engagée par le centre de gestion et débute dans le métier. La secrétaire de Bordes-Uchentein viendra en soutien à raison de 4h/semaine au besoin.

Adopté à l'unanimité.

◇ Monsieur le Maire propose de signer une convention avec le Service des Eaux pour un bilan de diagnostic de toutes les bornes incendies de la commune à raison de 50€/borne.

Adopté à l'unanimité.

◇ Monsieur le Maire expose : Le gîte du Lavoir s'est libéré récemment. Un devis a été demandé à l'entreprise BEUDIN afin de remplacer tous les ouvrants, il est d'un montant de 7399,43€. Par ailleurs, une réhabilitation plus poussée serait nécessaire, un groupe de travail composé de Philippe ORUS et Philippe BAUBY se chargent de se renseigner auprès de la Communauté des Communes pour un éventuel financement et dépôt de demande de subvention.

La question est aussi de savoir que va devenir ce gîte : sera-t-il loué de manière annuelle ou saisonnière ?

Adopté à l'unanimité.

◇ Monsieur le Maire propose des travaux pour la création d'une annexe pour l'Auberge de la Core et pour la mise en conformité des locaux. Ils ont pour but d'améliorer leurs conditions de travail et la mise en conformité pour le personnel et l'accessibilité.

L'extension ferait moins de 20m³ et le bâtiment serait fait en ossature bois et bardage. Un devis prévisionnel de l'architecte contacté chiffre les travaux à hauteur de 120000€ environ dont les subventions pourraient couvrir de 30 à 50% du montant final. Une DP sera déposée pour les travaux.

Adopté à l'unanimité.

◇ Monsieur le Maire propose de déposer les dossiers de subventions suivants :

=>dossier n°1 : demandes de subvention pour création d'une annexe de l'Auberge faites au niveau de l'Etat, au niveau Régional et Départemental.

=>dossier n°2 : un remplacement du tracteur communal et de l'épareuse serait nécessaire pour faciliter le travail des ouvriers communaux. Cet achat pourrait peut-être être mutualisé avec le Groupement Pastoral.

Après la prise de renseignements, le tracteur serait d'un montant avoisinant les 60000€ et l'épareuse de 15000€. La question se pose pour l'achat d'un broyeur en complément.

Une possible mutualisation avec la commune de Bethmale permettrait d'avoir des subventions plus importantes à hauteur de 50% du montant global.

Adopté à l'unanimité.

◇ Monsieur le Maire propose de continuer de prendre en charge les frais de cartes de transport scolaire qui s'élèvent à 45€/an/enfant. Au total 5 enfants sont concernés sur la commune.

Adopté à l'unanimité.

◇ Monsieur le Maire propose de faire une décision modificative n°1 du budget à été votée et adoptée à l'unanimité. Elle concerne la majoration et le remaniement de différents postes (travaux, achat matériaux, informatique,).

Adopté à l'unanimité.

◇ Monsieur le Maire propose de mettre en place une taxe d'aménagement s'appliquant à tout nouveau dépôt de dossier à l'urbanisme et propose d'en fixer le taux à 3%.

Adopté à l'unanimité.

◇ Monsieur le Maire propose de supprimer ce point de l'ordre du jour : opposition du transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » à la Communauté des Communes.

Adopté à l'unanimité.

◇ Monsieur le Maire propose de mettre en place un droit de Prémption urbain et d'affecter les parcelles suivantes :

ARRIEN :

A 2725, A2728, A2722, A2684, A2870..... pour la création d'un parking

A0362, A0363..... pour élargissement de la chaussée

A0362, A2677, A0270..... pour assise et renforcement

A3235..... pour agrandissement du cimetière

A3193..... pour extension de la voirie

VILLARGEIN :

A0064, A0189, A2912, A0070, A2919, A0169,

A3101, A2908..... pour la création d'un parking

A2300, A2370..... pour l'installation d'une bâche à eau

A0200, A0239, A0181, A0179, A0174, A0175,

A0176, A0177, A2251, A2254, A2255,..... pour régularisation de piste

ARET :

A2783, A0987, A3094..... pour bâtiments communaux,
parking

TOURNAC :

A2658, A1363,..... extension parking
A1367, A1374, A1373, A1412, A1443, A2926..... pour désenclavement

LA BOUCHE :

A0700, A0701, A0040,..... pour voirie
A0195.....patrimonial tour de
Bramevaque

Adopté à l'unanimité.

◇ Monsieur le Maire propose le lancement de la procédure de biens vacants et sans maîtres et de la confier à la société CATHAR-ACTE pour un montant estimatif de 1500€ HT.

Adopté à l'unanimité.

◇ Monsieur le Maire propose la vente d'une parcelle du domaine privée au lieu-dit le Près d'Arrien au GAEC du Balamet pour l'agrandissement et la construction d'une nouvelle structure pour leur exploitation.

Monsieur le Maire propose d'en fixer le prix à 2000€ net vendeur et de procéder par acte administratif.

Mise au vote :

9 pous

2 abstentions

◇ Monsieur le Maire propose l'acquisition de la parcelle A0318, les vendeurs sont d'accord pour un montant de 2000 € net vendeur.

En ce qui concerne l'acquisition de la parcelle en dessous de l'église et qui sont les mêmes que pour la parcelle ci-dessus, les vendeurs demandent un délai de réflexion supplémentaire.

Adopté à l'unanimité.

◇ Monsieur le Maire propose l'acquisition de la parcelle A224 pour la création d'un refuge pour le croisement sur la route de Villargein. Le prix est fixé à l'euro symbolique.

Le montant des travaux avec un enrochement s'élèverait à 2000€ environ.

Adopté à l'unanimité.

◇ Monsieur le Maire propose de demander une mise à jour de l'étude réalisée en 2012 pour la création d'une Association Foncière Pastorale sur la commune.

- JP PONS intervient pour dire qu'il faut obtenir l'adhésion des propriétaires plutôt que les contraindre

- o J. CABOS dit qu'il faut encourager à nettoyer les terres

Adopté à l'unanimité.

◇ Monsieur le Maire propose la mise en place d'une zone d'interdiction de stationnement permanent sur la RD 17. Après un débat du conseil municipal, le conseil s'oppose à l'interdiction permanente sur la RD 17 et il est convenu de faire un diagnostic complémentaire sur la conduite à tenir quant à ces places de stationnement.

◇ Monsieur le Maire indique que les conseillers ont été destinataires du rapport d'activité de la Communauté des Communes. Chacun affirme avoir pris connaissance du rapport d'activité.

◇ Questions diverses :

Pour mémoire les actions effectués par la commune depuis le dernier conseil municipal :

- o Peintures salle des fêtes
- o Réfection toiture du petit garage d'Aret
- o Traitement de la charpente et du bois du clocher et de l'escalier de l'église
- o Evacuation de fossés
- o Piste au-dessus de l'Arbre Rond
- o Opération Retable et Tabernacle terminée
- o Visite avec CAUE : Agnès Legendre et son architecte pour évaluation et propositions du patrimoine de la commune (local ancienne école, local sous l'école, maison du Gayach, grange du Gayach, logement de la maison de Maître, Gîte du Lavoir...) = en attente de diagnostic.

Inscription aux commissions de la CCCP, JP GASTON à la commission des finances et développement économique et ruralité, G. DUBA à la commission culture et communication.

Présentation du futur site internet de la Mairie en construction.

Une restructuration de la piste de l'Arbre Rond a été effectuée.

La question de l'acquisition de la collection BEGOUEN au sein de la commune a été abordée et sera rediscuté lors d'un prochain conseil.

Jean-Pierre GASTON 	Geneviève DUBA 
Philippe BAUBY 	Philippe ORUS 
Georges-Henry LARDENNOIS 	Sophie TANDONNET/COCHET Représentée par Georges-Henry LARDENNOIS 
Marie-Odile BOUDRY 	Christelle DUEZ 
Jean-Pierre PONS 	Danielle AYUDE 
Jean-Pierre CABOS (SABRÉ)	

